

## NOTE EXPLICATIVE POUR VOTRE REINSCRIPTION SAISON 2019-2020

Madame, Monsieur,

Vous venez de recevoir votre courrier de réinscription pour la saison 2019-2020. Sur celui ci, figure le/les groupes dans lequel/lesquels vous serez inscrit(e) la saison prochaine. Exemple : AQUAFORM 01.

### 1<sup>ERE</sup> ETAPE

Merci de vous connecter sur notre site internet [www.nantes-natation.fr](http://www.nantes-natation.fr) et cliquer sur la photo qui correspond à votre groupe. Cliquer ensuite sur l'onglet intitulé **INSCRIPTIONS**. Faites défiler votre curseur jusqu'aux créneaux proposés par piscine. **VERIFIEZ** que le groupe indiqué sur votre courrier correspond bien aux jours et horaires que vous souhaitez ou bien, si vous souhaitez changer de groupe, noter alors le nouveau groupe qu'il faudra alors reporter sur le bulletin d'inscription.

### 2EME ETAPE

**Après et seulement après avoir fait la vérification de votre/vos groupe(s)**, remontez votre curseur jusqu'aux documents d'inscription que vous trouverez en pdf et imprimez les (fiche tarifaire, bulletin d'inscription, imprimé des conditions générales, attestation et questionnaire de santé). Le bulletin d'inscription lui peut être directement rempli en ligne mais il faudra l'imprimer ensuite.

Pour celles et ceux qui n'ont pas d'imprimante, il vous suffit simplement de passer à nos bureaux récupérer les documents en question. Attention, nous ne ferons pas les inscriptions sur place.

#### 1 - LE BULLETIN D'INSCRIPTION

- Bien remplir tous les champs demandés.
- Le nom de votre groupe est à reporter dans la case intitulée « groupe 1 ». Si vous souhaitez un 2<sup>ème</sup> cours il faudra l'indiquer dans la case intitulée « groupe 2 ».

Nous attirons votre attention sur le paragraphe concernant l'assurance annulation. Nous rappelons que celle-ci a été mise en place lorsque survient un problème médical qui vous empêche de venir à vos cours temporairement ou définitivement. Celle-ci permet un remboursement sur les mois non effectués. Malheureusement, un grand nombre d'entre vous ne la souscrit pas pensant qu'il ne leur arrivera rien pendant la saison mais lorsque le problème médical survient malencontreusement, nous demandent alors un remboursement mais il est alors trop tard. C'est pourquoi **nous vous demandons de bien réfléchir sur le fait de la souscrire ou pas.**

**A l'aide de la fiche tarifaire**, remplir tous les champs concernant la partie du règlement.

#### REGLEMENT PAR VIREMENT :

Demander notre RIB par mail à [secretariat@nantes-natation.fr](mailto:secretariat@nantes-natation.fr)

Dans l'intitulé de votre virement bien indiquer vos nom et prénom ou celui de votre/vos enfant(s). Exemple : ROUSSEAU Valérie / cotisation 2020

**Pour les virements, le règlement est du en intégralité – Pas d'échelonnement**

#### REGLEMENT PAR CHEQUES :

**Attention ! Les chèques doivent être tous faits à la date du jour !** En aucun cas ils ne doivent être antidatés. Il est autorisé un maximum de 4 chèques. Dans la mesure du possible nous vous demandons d'arrondir les montants de vos chèques afin d'éviter les virgules et les centimes. Tous les chèques sont remis en banque le 1<sup>er</sup> de chaque mois à partir du mois d'octobre. Les encaissements étant faits automatiquement nous ne pouvons changer la date d'encaissement de l'un des chèques. Nous vous rappelons de vous assurer de la bonne provision de ceux-ci. Tout chèque rejeté pour un motif quelconque devra être régularisé dans les 10 jours avant une suspension éventuelle de l'inscription. Sinon prendre contact avec notre secrétariat.

#### REGLEMENT PAR CHEQUES VACANCES :

Vous devez vérifier impérativement que votre nom, prénom et adresse soient bien indiqués sur ceux-ci. **Sinon merci de les remplir.** L'encadré intitulé « coordonnées du prestataire » est réservé à notre cachet. Ne rien inscrire.

Suite au verso



## **REGLEMENT EN ESPECES :**

**Le règlement est du en intégralité. Pas d'échelonnement.**

**Pour les personnes détentrices de la carte blanche**, vous aurez l'obligation de régler votre inscription dans son intégralité et de fournir une copie valide de votre carte. En retour nous vous ferons parvenir l'attestation qui vous permettra de vous faire rembourser directement auprès de votre CCAS.

**Pour les personnes étudiantes moins de 25 ans** (ne sont pas concernés les collégiens et lycéens), vous devrez fournir à l'inscription, une attestation de scolarité 2019-2020 pour bénéficier de la réduction « étudiant ». Sinon fournir un chèque de caution de 40€ avec l'obligation de nous adresser **avant le 30 octobre 2019** le justificatif de scolarité, sinon passé cette date, le chèque sera encaissé et aucun remboursement ultérieur ne sera accordé.

## **2 – L'IMPRIME DES CONDITIONS GENERALES**

**Lire bien attentivement chaque paragraphe.** Ensuite y noter votre nom et prénom dans l'emplacement réservé à cet effet puis **DATER ET SIGNER** le document.

## **3 – L'ATTESTATION ET LE QUESTIONNAIRE DE SANTE**

**Bien remplir chaque document et les signer.** Pour le questionnaire de santé, attention ! Si vous répondez **OUI** à l'une des questions vous aurez alors **l'obligation de fournir un nouveau certificat médical.**

## **3EME ETAPE**

Une fois vos documents remplis et signés y joindre :

- 3 timbres postaux par adhérent (**ROUGE** – tarif prioritaire) si vous souhaitez recevoir votre carte rapidement en septembre.
- Votre règlement (par virement bancaire, chèques, chèques vacances, espèces).

## **4EME ETAPE**

**Une fois votre dossier constitué et COMPLET**, merci de nous l'adresser par courrier **IMPERATIVEMENT POUR LE MARDI 11 JUIN DERNIER DELAI !** Où le déposer dans notre boîte à lettres 13 Chaussée de la Madeleine 44000 Nantes. Attention ! Si vous faites votre envoi par courrier, merci de bien vous assurer que nous le recevrons bien pour le 11 juin. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée. Il n'y a pas de réservation de place préalable.

Tout dossier pourra faire l'objet d'une annulation (sans motif particulier) **jusqu'à la date du 15 juillet** moyennant le règlement des frais de dossier de 30€. Passé cette date, l'inscription sera considérée comme ferme et définitive et ne pourra de ce fait être annulée, sauf à la condition d'avoir souscrit à l'assurance annulation et suivant les conditions générales en vigueur.

L'inscription vous sera elle confirmée par mail avant le 30 juillet dernier délai. Attention ! Il se peut que notre envoi arrive dans vos SPAMS. A vérifier.

Votre carte d'adhésion au club vous sera, elle, adressée par courrier mi septembre **avec l'imprimé de licence FFN que vous devrez remplir, signer et nous retourner par courrier AVANT LE 30 OCTOBRE DERNIER DELAI** (obligatoire). La date de reprise des cours vous sera indiquée sur le courrier joint.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA, CETTE SAISON, RETOURNE SANS ETRE TRAITE.**

Nous vous remercions de l'attention portée à cette note et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement.  
Le Secrétariat